ÉPISODE 10/12 - HARCÈLEMENT

De quoi parle-t-on ?

Sept hommes sur dix trouvent qu'on généralise en considérant que « tous les hommes sont sexistes ». Il faut leur répondre que le sexisme est systémique, c'est-à-dire que tous les garçons sont élevés dans un environnement qui diffusent des représentations fondées sur le postulat que les hommes seraient supérieurs aux femmes et que celles-ci seraient des corps « à disposition ».

Le sexisme se manifeste dans l'immense majorité des cas de façon ordinaire et quotidienne. C'est un père de famille qui ne se lève pas du repas, c'est un frère qui fanfaronne devant sa sœur en affirmant courir plus vite qu'elle, c'est deux copains qui se moquent d'un troisième qui n'aime pas jouer au foot et préfère les « jeux de fille », c'est un·e enseignant·te qui donne plus la parole aux garçons, etc.

Or, le sexisme constitue le terreau de toutes les discriminations et de toutes les violences de genre. En repérer les manifestions et lutter pour les déconstruire, c'est travailler à faire disparaître l'arrière-plan problématique des inégalités entre femmes et hommes. L'école constitue de ce point de vue un lieu privilégié en tant qu'elle est l'un des principaux "incubateurs de sexisme" (voir ci-dessous).

Des notions-clés

- Continuum des violences sexistes et sexuelles : de la blague sur le physique à l'agression sexuelle, il n'y a qu'une différence de degré, pas de nature. Dans tous les cas, il s'agit de sexisme, soit des paroles ou des comportements inappropriés, discriminatoires ou violents, qui sont adressés à des personnes en raison de leur sexe, de leur genre ou de leur sexualité (ce qui implique que le sexisme ne vise pas les seules femmes, mais toutes les personnes jugées non-conformes au regard de leur identité genrée ou de leur orientation sexuelle).

Le rapport du Haut Conseil à l'Égalité de 2024 nous apprend que si 92% des Français·es pensent que les femmes et les hommes ne sont pas traités de la même façon dans la société, les hommes ne sont pour autant pas prêts à

admettre que leurs comportements puissent être problématiques. Il y a un grand fossé entre ce qu'éprouvent les femmes quotidiennement relativement à la façon dont leur corps est objectivé (corps-objet), et ce que pensent les hommes de leurs propres comportements qu'ils ne jugent jamais comme étant sexistes.

Les propos sexistes ne sont pas des blagues, ils constituent une violence et sont punis par la loi : injure sexiste non-publique 1 500 euros d'amende (art. R625-8-1 du Code pénal), injure publique 12 000 euros (art. 33, loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse), injure sexiste publique 1 an de prison et 45 000 euros d'amende (idem).

- Les « incubateurs du sexisme » : ce sont la famille, l'école et les contenus numériques qui propagent une véritable « éducation au sexisme ». Celle-ci diffuse et cultive les stéréotypes de genre qui enferment les filles et les garçons dans des rôles et comportements soit féminins (empathie, douceur et docilité) soit masculins (force, compétition, mépris pour le féminin) [voir fiche 3].
L'école est considérée comme un lieu de perpétuation du sexisme : une personne sur deux pense que les filles et les garçons ne connaissent pas le même traitement à l'école. Le dernier rapport du Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO) sur les inégalités à l'école le confirme, la France est l'un des pays de l'OCDE le plus socialement inégalitaire en matière d'éducation.

Il existe de nombreux biais de différenciation entre filles et garçons en milieu scolaire : les premières sont interrogées 30% de temps en moins que les garçons (pour des raisons de captation de l'attention), quand 70% des prises de parole sans autorisation sont faites par les seconds. Les enseignant·es mobilisent les filles, plus calmes et plus studieuses, comme des « auxiliaires pédagogiques » pour aider les garçons. Ceux-ci sont par ailleurs davantage poussés à réussir (plus souvent sollicités, plus souvent encouragés). On observe aussi une spécialisation masculine dans l'expression de la violence et de l'incivilité à l'école : les garçons représentent les 3/4 des élèves ayant reçu une punition ou une sanction disciplinaire.

Après analyse de 600 000 bulletins de notes d'élèves de terminale scientifique entre 2013 et 2017, deux chercheuses de l'École d'économie de Paris-Institut des politiques publiques, Pauline Charousset et Marion Monnet, ont montré que, à compétences égales, filles et garçons ne reçoivent pas les mêmes appréciations

sur leurs bulletins scolaires. Celles qui sont destinées aux garçons sont plus susceptibles de contenir les mots “intuition”, ou “passion”, ainsi que “curiosité”, “idée” ou “intérêt”. À l’inverse, les filles sont davantage décrites par des termes tels que “failles”, “fragilités” ou “difficultés”, et c’est particulièrement vrai dans les deux disciplines qui mènent aux métiers réputés les plus « masculins », les mathématiques et la physique-chimie. Source : Le Monde - 14/01/26.

Le harcèlement sexuel : « le fait d’imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d’user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d’obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l’auteur ou au profit d’un tiers » (Code pénal, art. 222-33).
Le harcèlement sexuel est un délit puni de 2 ans d’emprisonnement et de 30 000 euros d’amende, des peines augmentées à 3 ans et 45 000 euros lorsque les faits sont commis « par une personne qui abuse de l’autorité que lui confèrent ses fonctions », sur un mineur de moins de quinze ans, sur une personne en situation de particulière vulnérabilité ou dépendance (âge, maladie, infirmité, handicap, grossesse, précarité économique ou sociale).

Le harcèlement peut également s’effectuer à distance. Les appels téléphoniques malveillants ou répétés, la diffusion publique de photos ou d’enregistrement audiovisuels « portant atteinte à la vie privée » sans le consentement de la personne apparaissant sur ces photos et vidéos relèvent du harcèlement et sont punis par la loi. Un an d’emprisonnement et jusqu’à 45 000 euros d’amende pour le harcèlement téléphonique (art. 222-16 du Code pénal) et les atteintes à l’intimité de la vie privée (art. 226-1 à 226-7 du Code pénal).

Quelques chiffres
Source : Rapport du Haut Conseil à l’Égalité 2024

- 33% des femmes déclarent avoir eu une relation sexuelle suite à l’insistance de leur partenaire, 12% seulement des hommes disent qu’ils ont déjà insisté pour avoir un rapport alors que l’autre n’en avait pas envie.
- 86% des femmes ont vécu une situation sexiste.
- 58% déclarent qu’elles ont déjà renoncé à sortir faire des activités seules.

- 43% d'entre elles ont censuré leurs propos par crainte de la réaction des hommes.
Au total, 9 femmes sur 10 ont déjà renoncé à des actions ou modifié leur comportement pour ne pas être victimes de sexisme.
- 62% des filles de 15-24 ans estiment ne pas avoir été éduquées de la même façon que leurs frères
- 2/3 des personnes interrogées déclarent n'avoir jamais reçu de cours d'éducation à la vie affective et sexuelle.
- 88% des vidéos sur YouTube comprennent au moins un stéréotype masculin associé à des valeurs viriles et à un climat de violence.
- 42% des vidéos dites humoristiques sur TikTok contiennent des représentations dégradantes et humiliantes pour les femmes.

Citations

« Quant on est petit on est con. On se rend pas bien compte de notre vie. On se rend pas compte qu'on peut dire des choses qui sont blessantes ou humiliantes envers d'autres personnes, et on n'a pas vraiment la notion de ça. Alors que quand on est grand, on est beaucoup plus tolérant, on respecte les autres. Il y a cette image de respect quand on est plus grand… »

« Y'a un garçon, il est assez gros, on va dire obèse, et du coup y'en a qui se moquent de lui… parce qu'il est gros. Et voilà… C'est pas bien, mais le truc que je me demande, c'est pourquoi ils sont gros ? »

« Ça se fait pas de se moquer d'une personne qui est plus maigre que toi ou plus grosse que toi. C'est son corps, c'est pas à toi de juger. »

« La personne qui m'a harcelé, c'était mon meilleur pote avant et puis il a retourné pratiquement tout le monde contre moi. Je luis demandais pourquoi, il me répondait pas, juste ça l'amusait… Il avait une espèce de… je sais pas pourquoi, mais tout le monde le suivait, c'est comme si c'était lui le leader. »

« Les gens qui harcèlent, ils ne sont pas forcément tous mauvais. Des personnes qui m'ont harcelé étaient mauvaises, et d'autres, je ne leur en veux pas, parce qu'elles étaient obligées de le faire. Pour résumer, je dirais que, dans la grande majorité des cas, ça vient d'un inconfort ou d'une pression, et bien sûr ça n'excuse rien, mais ça permet de comprendre et c'est comme ça que j'ai fait le

deuil de tout ce qui s'était passé, en comprenant que ces personnes-là allaient mal elles aussi. »

Ateliers en classe ou en groupe

Mémo expert

Camille Froidevaux-Metterie analyse le harcèlement comme une « performance de pouvoir » qui repose sur la validation collective. Elle rejoint la pensée d'Hannah Arendt sur la banalité du mal : la majorité des participants ne sont pas mus par une cruauté isolée mais se laissent entraîner par la dynamique de meute pour préserver leur propre sécurité au sein du groupe. Le sexisme ordinaire et le cyberharcèlement constituent le carburant de cette violence. L'enjeu éducatif central est de responsabiliser les « témoins passifs » : refuser de rire, contester une rumeur ou désapprouver un partage de contenu suffit à désamorcer le pouvoir du harceleur.

Poser le cadre

- **6e / 5e (Le moteur de la meute) :** Un harceleur n'a aucun pouvoir s'il se retrouve seul. Les rires, les regards approbateurs et le silence des camarades sont le carburant qui fait tourner la machine. Chaque témoin a le pouvoir d'appuyer sur le frein.
- **4e / 3e (Le cercle de la honte et l'effet d'écran) :** Pourquoi le groupe s'unit-il contre un bouc émissaire ? Sur les réseaux sociaux, le partage en chaîne et les commentaires démultiplient l'humiliation tout en déresponsabilisant les individus derrière leurs écrans.
- **Lycée (La responsabilité collective et la culpabilisation de la victime) :** Le silence face à des remarques sexistes ou à la diffusion d'images intimes n'est pas neutre : il valide la domination. Pourquoi a-t-on tendance à juger le comportement de la victime (la tenue, l'envoi du nude) plutôt que l'auteur de l'atteinte à la vie privée ?

Ateliers pratiques

- **Le pouvoir du témoin :** Simulez en sous-groupes une situation de moquerie ou de mise à l'écart dans la cour. Testez successivement plusieurs réactions des témoins : rire avec le groupe, observer en silence,

détourner l'attention, ou marquer son désaccord (« C'est pas drôle », « Laisse-le tranquille »). Analysez quelle attitude coupe court à l'agression.

- **La chaîne du clic (autour des photos intimes) :** Décortiquez le parcours d'une photo intime partagée. Qui est juridiquement et moralement responsable à chaque maillon de la chaîne (la personne photographiée, le premier destinataire qui trahit la confiance, celui qui transfère, ceux qui commentent) ? Analysez comment briser l'engrenage dès la première réception.

Débats en classe

6e / 5e :

- « C'était mon meilleur pote avant, et puis il a retourné pratiquement tout le monde contre moi… c'est comme si c'était lui le leader » : pourquoi les autres élèves suivent-ils un camarade qui humilie, au lieu de défendre la victime ?
- « C'est toujours sous forme de blague, ce n'est jamais sous forme de premier degré » : à quel moment une « blague » ou un « second degré » devient-il une agression ou une insulte qui blesse ?
- « Ce n'est pas à toi de juger son corps » : pourquoi les moqueries sur le poids (« grosse truie », « boudiné ») ou la taille sont-elles si fréquentes et dévastatrices au collège ?
- Est-ce que « juste rire » ou « juste regarder » une moquerie dans la cour, c'est déjà participer au harcèlement ?

4e / 3e :

- « Les filles n'ont pas à faire ça, parce que c'est leur corps, elles n'ont pas à le partager » : pourquoi a-t-on tendance à blâmer la fille qui a fait confiance en envoyant une photo intime plutôt que celui qui a commis le délit de la diffuser ?
- « Tu vas dans les commentaires… quelqu'un dit des trucs irrespectueux, ça ne choque quasiment plus personne » : comment les réseaux sociaux banalisent-ils la violence verbale et le harcèlement en ligne ?
- « Il a commencé à lui dire qu'il n'avait pas d'humour… ils ont commencé à aller de plus en plus loin » : comment une simple pique peut-elle glisser vers un harcèlement continu menant à une détresse extrême ?
- Pourquoi est-il difficile de dire « stop » ou de refuser de liker quand tout notre groupe d'amis participe à une rumeur ?

Lycée :

- « Dans la grande majorité des cas, ça vient d'un inconfort ou d'une pression… ces personnes-là allaient mal elles aussi » : comprendre que le harceleur compense ses propres faiblesses aide-t-il à briser le prestige du groupe ?
- Une aînée raconte les remarques insistantes d'un collègue (« Vous êtes plus belle en jupe… au moins on voit vos jambes ») : pourquoi des réflexions quotidiennes non sollicitées relèvent-elles du sexisme ordinaire et du harcèlement ?
- Pourquoi l'insulte sexiste (« grosse truie », insultes sexuelles) est-elle spécifiquement dirigée vers le corps et la respectabilité des femmes ?
- Comment passer d'une posture de témoin passif à une culture de solidarité active au sein du lycée ?

Ressources

- Catherine Le Magueresse, Harcèlement, ça commence quand ?, La Martinière ALT, 2023.
- Podcat "Pas mes fils" de Julie Gavras, Louie Media, 2025.